Fribourg, Suisse. — 40me année. — N° 39 | Le numéro 5 centimes | Vendredi 18 février 1910

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste. Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

O. I. X. M. V. X.

NOUVELLES DU JOUR

Le libéral *Corriere della Sera*, qui ne saurait être suspecté de tendresse pour les catholiques, revient, à propos de nouvelles attaques du directeur de l'*Asino* contre les séminaires, sur la question de la liberté de l'enseignement de l'Eglise.

Il répète, en les précisant, les déclarations dont nous avons donné hier un résumé succinct. Il y a plaisir à le suivre sur ce terrain. « Interdire à l'Eglise, écrit-il, de donner dans ses séminaires l'enseignement secondaire du gymnase et du lycée, lui défendre d'accepter des élèves avant l'âge de dix-huit ans, c'est lui rendre presque impossible le recrutement du clergé ; c'est lui enlever la liberté d'instruire et d'éduquer, selon ses principes et ses exigences, la jeunesse qui se destine à la carrière ecclésiastique. Un Etat qui prendrait de pareilles mesures de prohibition ne serait pas un Etat libéral ; ce serait un Etat tyrannique.

« A dix-huit ans, la formation spirituelle est déjà presque achevée ; elle a certainement reçu une empreinte qui s'efface difficilement. L'Eglise peut donc exiger, au nom de sa liberté, d'être ce qu'elle veut, de donner, à ceux qui choisissent librement la vie ecclésiastique, cette préparation spirituelle qui lui paraît indispensable aux études théologiques supérieures. L'Etat ne peut en aucune façon influer sur l'esprit qui préside à l'enseignement des séminaires. Envahir ce domaine serait absurde et monstrueux. »

Le *Corriere* rappelle que Pie X ordonna, en 1907, que l'enseignement secondaire des séminaires se modelât sur les programmes des écoles officielles. Il avait le souci de mettre les écoles ecclésiastiques au niveau des établissements de l'Etat. Jusqu'à quel point le *Corriere* est-il en droit d'affirmer ensuite que les ordres du Pape n'ont pas été exécutés, c'est ce que nous ne saurions dire. S'il en est réellement ainsi, les autorités religieuses secondaires auront fourni à l'Etat un prétexte pour intervenir dans les séminaires.

***

La commission de la réforme électorale à la Chambre des députés de Prusse a repoussé à l'unanimité les dispositions du projet gouvernemental, d'après lesquelles certaines catégories d'électeurs passeraient dans la classe immédiatement supérieure en raison de leur culture, de leurs fonctions officielles ou de leur expérience professionnelle.

L'unanimité de la commission s'explique par le fait que les riches propriétaires des partis de droite ne veulent pas voir s'augmenter le nombre des électeurs de la première et de la seconde classe, et que, d'autre part, le Centre, les libéraux et les socialistes sont fermement opposés à la prépondérance que le projet gouvernemental donnerait aux fonctionnaires de l'administration prussienne.

***

La *Tægliche Rundschau*, organe des pangermanistes allemands, continue à manier le tomahawk contre les ennemis imaginaires de l'Allemagne. Cette fois, c'est le général Keim, le fougueux ex-directeur du *Flottenverein*, qui se livre à cet exercice dans ses colonnes. Il dénonce le pacifisme, d'autant plus redoutable pour l'Allemagne, dit-il, que celle-ci voit tout son avenir politique, social, économique, dépendre de l'issue d'une guerre. Il rappelle le mot de Bismarck : « Nous nous sommes acquis une grande autorité dans le monde, mais il est facile de l'ébranler. » Le général Keim trouve que le péril d'une guerre est continuel, et il lui serait agréable qu'elle éclatât le plus tôt possible.

Sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, sans croire à l'éventualité prochaine de ce conflit gigantesque, envisage que l'Angleterre doit toujours conserver une avance telle par sa flotte que l'Allemagne soit tenue en respect. Il ne veut pas que son pays, par excès de confiance, coure les risques d'une bataille navale, car s'il était vaincu par une coalition, l'Allemagne pourrait le réduire à merci par la faim, sans débarquer un seul soldat en Angleterre.

***

La campagne menée en Angleterre par un certain nombre de missionnaires protestants ayant à leur tête M. Morel, contre la colonisation belge au Congo, est l'objet de vives critiques dans les milieux protestants eux-mêmes.

Le *Times* a publié dernièrement une lettre d'un missionnaire protestant, M. Dugald Campbell, qui s'exprimait en termes sympathiques sur l'œuvre accomplie au Congo par les Belges. Dans son numéro du 14 février, le *Times* publie une autre lettre signée d'un officier de marine anglais qui a fait un séjour de deux ans au Katanga. Cet officier dit entre autres : « L'Etat indépendant du Congo civilise la province du Katanga honnêtement et traite les indigènes avec plus de douceur que nous en Rhodésie. En toute loyauté, on reconnaîtra qu'il est temps que le mouvement de M. Morel contre un peuple ami cesse. »

***

On annonce de Madrid une entrevue entre M. Montero Rios, chef des libéraux modérés, et M. Canalejas, président du Conseil. On en annonce une autre entre M. Montero Rios et M. Moret. Il s'agirait ou d'arriver à un accord entre les trois groupes libéraux, ou d'établir une entente entre les modérés et les morétistes seuls, dans le but de mettre fin prochainement au cabinet de M. Canalejas. Celui-ci se défend, et il prétend, puisqu'il est aux affaires, être reconnu comme chef du parti libéral tout entier.

***

Mgr Dvornik, archevêque métropolitain de Zara, a résigné ses fonctions, et ce fait a été signalé comme résultant d'une tension extrême survenue entre le Vatican et une partie de l'épiscopat des régions slaves d'Istrie et de Dalmatie : plusieurs prélats et Mgr Dvornik en tête auraient refusé l'obéissance aux instructions données par Rome au sujet de l'emploi de la liturgie slave ; la démission de Mgr Dvornik lui aurait été imposée et elle équivaudrait à une déposition.

Cette interprétation a donné lieu à de très longs commentaires de la presse irréligieuse, qui espère visiblement susciter les antagonismes qu'elle dépeint si aigus ; sont but est de déterminer un mouvement séparatiste parmi les catholiques slaves en faisant intervenir les susceptibilités nationales dans les affaires religieuses.

La vérité est que Mgr Dvornik, bien qu'âgé de soixante-trois ans seulement, est contraint de prendre un repos complet par raisons de santé ; une attaque récente a précipité sa résolution qui était d'ailleurs prévue par son entourage. Sa retraite n'a aucune corrélation avec les questions de liturgie ; encore bien moins est-elle la conséquence d'actes d'insoumission envers le Saint-Siège. Les bruits répandus à ce sujet procèdent d'hypothèses ou bien établies avec une répréhensible légèreté, ou bien émanant d'une déloyauté intéressée à semer l'esprit de dissension.

***

A Athènes, la Ligue militaire, en raison de l'attitude de la marine, s'occupe de désarmer les navires de guerre et de les répartir dans les divers ports, puis d'envoyer à l'île de Melos une partie de la flottille des torpilleurs. Si le ministère, docile à suivre les désirs de la Ligue militaire, parvient à faire exécuter cette dispersion, le danger d'un coup d'Etat, organisé par la marine, disparaîtrait peu à peu.

L'Autriche nouvelle

Vienne, 16 février.

Le catholicisme renaît à Vienne ; c'est le printemps dont la végétation, éparse encore, brille dans son éclat et sa fraîcheur. L'influence de l'archiduc-héritier François-Ferdinand d'Este contribue à communiquer à ce mouvement d'ascension la puissance de projection et l'élan. Le « grand règne » approche, et les plus avisés déposent au Belvédère leur carte de visite.

Le triomphe moral et matériel de l'Autriche en Bosnie-Herzégovine indique l'aisance avec laquelle une main forte pourrait rétablir l'équilibre parmi les dix-sept pays de la Couronne et reconstruire sur des bases nouvelles la Grande Autriche. C'est là le rêve du futur souverain. Très pieux, modèle des pères de famille, ne s'inféodant ni à une classe ni à un parti, sachant choisir les hommes et les maintenant, à la manière de Louis XIII et de Guillaume Ier, faisant la distribution du travail à une nation où chaque portion du territoire requiert des formes d'action particulières, s'efforçant dès aujourd'hui de préparer la réalisation de deux pensées maîtresses : l'établissement à Vienne d'un Parlement austro-hongrois commun et le gouvernement austro-hongrois commun, tel est l'homme qui demain régnera et gouvernera.

L'action sociale et religieuse semble s'acheminer vers un groupement très heureux, dont la complète adaptation instituerait un véritable idéal d'organisation. Cette activité enveloppe dans un large et souple réseau les œuvres et les efforts C'est, d'abord, le parti chrétien social, dont M. Gessmann détient, depuis la cécité de M. Lueger, la direction positive : M. Gessmann est, présentement, l'homme le plus considérable de l'Autriche-Hongrie. Groupement bigarré, du type de ralliement que Léon XIII préconisait en France, le parti chrétien social organise le peuple par professions, et, dans la vie publique, malgré la diversité des opinions et des attitudes, il défend les intérêts catholiques.

Au delà du Danube, le citoyen est l'homme du Centre, parce qu'il est catholique ; en-deçà, il se rapproche de l'Eglise, parce qu'il entre dans les associations chrétiennes sociales.

Au sommet des groupements fonctionne le bureau central du parti. Sociétés non politiques, alliance des paysans, fédération des artisans, associations ouvrières, presse politique électorale : tous les intérêts y sont représentés. Ce bureau, dirigé par M. Gessmann, le fils du chef, un cerveau bismarckien, d'une rare puissance de travail et d'une vaste culture, occupe cinquante travailleurs, fait le cadastre des électeurs, défend les intérêts des divers groupements, prépare les tracts et les discours, organise des réunions, et possède les masses si bien dans la main que, à la veille du scrutin, il connaît déjà le chiffre de sa majorité.

Autour et au-dessus du parti chrétien social s'organise le monde des associations libres qui soutiennent les causes strictement religieuses. Vienne, sous ce rapport, développe une activité circulaire intense. Beaucoup déplorent la diversité des œuvres, car elles se développent en plein désordre, pêle mêle, sans lien apparent, sans unité extérieure. Mais ces efforts, se concentrant peu à peu, aboutiront un jour à une organisation dont le nouveau *Volksbund* du baron Schell sera le cadre.

Parmi les groupements religieux, citons la *Leog-sellschaft*, l'ordre social religieux du P. G. Schwartz et les sociétés de catéchisme. Instituée sur le modèle de la société de Görres, la *Leogesellschoft* offre des particularités dont la plus typique, à mon avis, est la collection de dix-huit volumes intitulée : *L'action sociale de l'Eglise dans les diocèses*. Chaque diocèse d'Autriche a son tome. Publié par les soins de Mgr Schindler, le prêtre le plus cultivé de l'Autriche-Hongrie, ce monument est, en chiffres et en faits, l'apologie vivante de l'Eglise. En France, on commence à entrer dans cette voie.

L'ordre religieux social du Père G. Schwartz constitue un effort unique en son genre. Dès 1886, au moment où le baron Vogelsang réunissait les forces de l'avenir, ce saint prêtre pressentait que les batailles futures se livreraient sur ce terrain. Aussi le Père Schwartz institua-t-il, en 1889, sa « Congrégation pour les ouvriers pieux ». C'est une fédération de neuf maisons, mises au service de l'ouvrier, de l'apprenti, du compagnon, de l'étudiant, de l'enfant. L'innovation a porté des fruits. Présentement tous les partis s'adaptent le système du P. Schwartz.

Non moins intéressant se présente le mouvement catéchétique en Autriche.

Les associations du catéchisme, faisant table rase de l'exégèse du mot à mot et du manuel abstrait, inaugurent, d'après saint Augustin, Fénelon et Dupanloup, la méthode historique, afin de communiquer à l'enfant les réalités vivantes et concrètes du christianisme. L'ancien catéchisme ne saurait plus suffire en Autriche, au milieu d'une société où respirer, c'est aspirer l'atmosphère libre penseuse. Ces associations catéchétiques fonctionnent à Vienne, Salzbourg, Linz, Prague, Cracovie, etc., et elles préparent une renaissance dont l'œuvre projette déjà ses rayons sur l'avenir. M. Guillaume Pichler, avec son frère Jean, sacrifiant au renouveau sa carrière et sa vie, est l'âme du mouvement, et c'est plaisir de lire dans ses yeux, fleurs d'enthousiasme et de tranquille audace, la joie rayonnante du dévouement absolu à un idéal généreux.

L'Alliance populaire, sur le modèle du *Volksverein* de München-Gladbach, complète ce faisceau d'œuvres pleines de promesse. Nous en parlerons prochainement.

B.

Don Jaime chez le Pape

Le Pape a reçu mercredi en audience privée Don Jaime de Bourbon, héritier de Don Carlos, prétendant au trône d'Espagne. Après avoir quitté le Saint-Père, Don Jaime a fait une visite au cardinal Merry del Val, et a eu un entretien avec Son Eminence.

France et Russie

La visite des parlementaires français donnera lieu à de très chaudes manifestations franco-russes. Tous les partis de la Douma, sauf les social démocrates et les travaillistes, préparent aux membres du Parlement français une magnifique réception. La manifestation la plus importante aura lieu demain soir samedi au Théâtre « Marie », où on donne des représentations au profit des sinistrés de Paris. La famille impériale sera présente ; l'impératrice douairière occupera sa loge et on affirme que l'empereur, qui, depuis le jour de la déclaration de la guerre par les Japonais, n'a pas mis le pied au théâtre de Saint-Petersbourg, sera présent avec l'impératrice. Le souverain occupera une loge d'avant-scène, ayant mis la grande loge impériale à la disposition des parlementaires français.

Le duc des Abruzzes

Le duc des Abruzzes a fait à Turin, mercredi soir, au théâtre Victor-Emmanuel, qui peut contenir 6000 personnes, une conférence sur son récent voyage dans l'Himalaya. Le théâtre était bondé. La recette — 18,000 fr. — était affectée aux guides alpins. Le conférencier a été très applaudi.

Miguel de Bragance

La *Wiener Zeitung* annonce la mise en tutelle du prince Miguel de Bragance. L'avocat Ruzicka a été nommé conseil judiciaire.

Le prince qui, l'année dernière, épousait une Américaine, miss Anita Steward, s'était encore adressé, pour avoir de l'argent liquide, à des usuriers. C'est ainsi que l'un d'eux, Henri Papiser, lui versa 315,000 fr., en échange d'un billet de 565,000 fr. Le prêteur ayant récemment sommé le prince de lui rembourser cette somme et les intérêts très composés, celui ci refusa.

Par la suite, la famille du prince proposa de rembourser avec les intérêts la somme véritablement prêtée ; mais Papiser refusa et porta plainte au tribunal de Berlin. Le domicile du prince étant inconnu dans cette ville, la plainte fut retournée à Vienne.

Dom Miguel, dit-on, séjourne actuellement à Paris.

A propos de « Chantecler »

Pour la première semaine, *Chantecler* a réalisé 160,546 fr. (plus les droits des pauvres) en sept représentations. L'assistance publique a touché 16,500 fr., M. Edmond Rostand même somme, et M. Guitry pareillement, puisque l'auteur et le principal interprète reçoivent 10 % sur les recettes.

La semaine actuelle a débuté avec les chiffres suivants : 14,502 fr. le 14 et 15,138 fr. le 15..... S'il y a des différences de 800 à 1000 fr. c'est que certaines places des étages supérieurs, qu'on ne donne pas toutes en location, restent parfois disponibles. Il n'en est pas moins certain que si l'on donne cent représentations le principal interprète, M. Guitry, aura gagné près de 140,000 fr.

Le gouverneur de l'Indo-Chine

M. Klobukowski, gouverneur général de l'Indo-Chine, qui est à Paris depuis quinze jours, a eu plusieurs conférences avec le président du conseil et le ministre des colonies, au sujet des affaires de l'Indo-Chine.

M. Klobukowski sera commissaire du gouvernement à la discussion prochaine du budget des colonies et fournira alors, au Parlement, les renseignements qui pourraient lui être demandés.

On croit savoir que M. Klobukowski rejoindra son poste au mois de mai prochain.

Nouveau sultan marocain

Le correspondant à Tanger du *Daily Telegraph* télégraphie à la date du 16 que le chef de la mehalla chérifienne à Hayaina a informé Moulaï Hafid que huit tribus importantes de ce district ont proclamé sultan le chérif Naziri, autrefois khalifat de Bou Amara.

Naziri, accompagné d'Algériens de Bou Amara et Mesi Eddin, est entré dans Taza le 7 février à la tête d'un grand nombre de rebelles.

La plus grande partie des troupes chérifiennes du district, affectée par ce mouvement, est allée à Taza se joindre aux partisans de Naziri.

Nouvelles diverses

M. Marcel Bodez, le réchappé du naufrage du *Général-Chanzy*, est arrivé hier jeudi à Paris et il en est reparti hier soir pour le Havre où il a sa nièce et sa sœur.

— Le président de la République française a signé un décret supprimant les veillées après 9 h. du soir, dans les maisons de couture.

— Le célèbre compositeur français Massenet se prépare à faire incessamment une tournée aux Etats-Unis.

— M. Nelidoff, ambassadeur de Russie à Paris, qui a été opéré pour une affection intestinale, est dans un état de santé satisfaisant.

— L'empereur Guillaume souffre d'un refroidissement. Les visites et les audiences sont suspendues. La maladie paraît cependant sans gravité.

— D'après la *Gazette de Francfort*, le sultan de Turquie ferait au début de juin une visite à la cour de Russie.

— Le prince Henri de Prusse, en séjour en Angleterre, a rendu visite à M. Asquith, au ministre des affaires étrangères et au ministre de la marine.

— La Chambre des députés de Grèce a, par 129 voix contre 112, élu président le général Tsamados, ancien ministre et ancien président de la Chambre.

— On assure qu'Abdul Hamid est complètement fou et qu'il refuse de boire et de manger. Il peut mourir d'un instant à l'autre.

— On mande de Kondokorou sur le Nil Blanc que M. Th. Roosevelt est arrivé dans cette localité hier jeudi.

— L'Américain Pierpont Morgan, le roi de l'acier, s'est embarqué à bord du *Cedric* pour la Méditerranée.

— On vient de découvrir au Brésil une immense forêt où pullulent des arbres à caoutchouc. Cette région est située entre les Etats de Para et de Maranhao.

Nouvelles religieuses

La canonisation de Jeanne d'Arc

On mande de Rome à l'*Echo de Paris* que, mercredi, la Congrégation des Rites, qui s'est réunie au Vatican, s'est occupée pour la première fois de la cause de la canonisation de Jeanne d'Arc. La Congrégation « aura à examiner les nouveaux miracles opérés par l'intervention de la Pucelle d'Orléans depuis sa béatification, au mois d'avril de l'année dernière ». Toutefois, même en admettant la plus grande rapidité dans les travaux de la Congrégation, on ne prévoit pas que le décret de la canonisation de Jeanne d'Arc puisse être rendu avant deux ou trois ans.

Confédération

Banque nationale suisse. — Les taux d'escompte de la Banque nationale restent sans changement.

La Suisse s'agrandit. — On nous écrit de Berne :

Le territoire suisse est en voie de s'agrandir. En effet, les relevés du Bureau topographique fédéral, qui accordaient à notre pays, en 1870, une surface de 40,904 kilomètres carrés, accusent aujourd'hui une superficie de 41,468 kilomètres. Notre territoire a donc gagné en quarante ans 564 kilomètres carrés.

Que M. Fernand David se rassure, nous n'avons pas occupé la moindre parcelle de la Savoie. Cette différence est le fait des procédés plus exacts de triangulation et d'arpentage utilisés aujourd'hui. Des erreurs sont naturellement plus faciles dans un terrain montagneux ou vallonné que dans un pays de plaine.

Belles-Lettres à Paris. — Le *Bulletin suisse*, l'un des organes des sociétés suisses de Paris, signale le banquet très réussi qui a réuni les anciens Bellettriens de Paris à l'occasion du troisième anniversaire de la fondation de leur Société. Fribourg y était représenté par M. Albert Cuony, de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

Le fonctionnariat militaire. — Le *Berner Tagblatt* annonce qu'à la suite de la réorganisation du département militaire fédéral, trente places nouvelles de fonctionnaires ont été créées. Il y a huit nouveaux chefs de section avec un traitement de 5200 à 6300 fr., ou 6300 à 6800 fr., suivant le grade ; un vétérinaire avec un traitement de 5200 à 6500 francs ; deux adjoints (5200 6800 fr.) ; un chimiste pour la section des munitions à Thoune (3700-4800 fr.) ; environ 10 adjoints et secrétaires de chancellerie de 2me classe (3700-4800 fr.) ; enfin, 10 greffiers de 1re et de 2me classes (3200-4300 et 2200 à 3800 fr.)

Cantons

BERNE

Branle-bas électoral. — Le 8 mai auront lieu les élections pour le renouvellement du Grand Conseil et du Conseil d'Etat.

Les socialistes, qui n'ont que deux sièges au Grand Conseil, fondent de grands espoirs sur le prochain scrutin. Pour le Conseil d'Etat, qui leur est resté fermé jusqu'à présent (il est formé de sept radicaux et de deux conservateurs protestents), ils disputeront aux partis bourgeois le siège de M. Klay, qui se retire. Leur candidat sera M. Gustave Müller, directeur des finances de la ville, ou M. Kistler, chancelier d'Etat.

Ligues de frontière. — La construction du chemin de fer Dannemarie-Pfetterhausen, par l'Allemagne, sur la lisière du territoire de Belfort, a fait rebondir le projet de ligne française Belfort-Bonfol (28 km., dont 4 km. sur territoire suisse). La construction en vient d'être décidée ; la ligne doit être prête en 1912.

LUCERNE

Assassinat et politique. — Les radicaux de Lucerne l'ont voulu : il faut parler politique à propos du monstrueux forfait de l'assassin Muff, qui tua quatre personnes et fut la cause de la mort d'une enfant, que l'émotion a tuée.

Les radicaux lucernois ont le diable au corps ; il faut qu'ils mettent la politique partout ; avec cela, le mensonge ne leur coûte rien. Le forfait de Muff ayant fait sensation en pays lucernois, ils ont hardiment tenté d'exploiter la réprobation publique dans un but politique. Avec une effronterie inouïe, leurs journaux ont commencé à insinuer que Muff était un petit saint, qui était du dernier bien avec les curés et un conservateur à tous crins. Ils étayaient cette histoire sur le fait que Muff était fermier d'une chapellenie.

Ces insinuations ont obligé les journaux conservateurs à s'enquérir des accointances politiques de Muff. Résultat accablant pour les radicaux : une avalanche de témoignages est venue apporter la preuve que Muff était un « rouge » de la plus belle espèce, agent électoral du parti radical, parlant des curés avec

haine et mépris. Cela ne l'avait pas empêché de faire le bon apôtre pour obtenir la location d'un lopin de bien d'Eglise, à sa convenance ! Voilà les radicaux bien punis de leur effronterie.

SAINT-GALL

Tir cantonal. — Il y aura cette année un tir cantonal saint-gallois à Gossau. La fête aura lieu du 28 mai au 5 juin. Le comité d'organisation est présidé par M. le conseiller national Staub.

TESSIN

La réforme judiciaire. — On nous écrit :

Le 6 mars, les électeurs tessinois seront appelés aux urnes pour se prononcer sur la réorganisation de notre système judiciaire.

Lors de la discussion parlementaire, le projet présenté par le gouvernement avait eu les suffrages de la presque totalité des députés. L'extrême-gauche et deux députés de droite furent seuls à voter contre le projet.

Malgré la presque unanimité avec laquelle le Grand Conseil a voté le projet, tout fait *prévoir que celui-ci rencontrera* une forte opposition.

En effet, un mouvement hostile vient de surgir, lancé par des représentants de tous les partis.

Le point combattu est l'institution du juge unique pénal et civil (préteur). On demande la réduction des sept tribunaux civils de première instance au nombre de quatre.

On doute que le mouvement aboutisse ; il se fait le champion d'une idée impopulaire au possible, à savoir la réduction des tribunaux à quatre. Les vallées ne pourraient accepter une pareille concentration.

VALAIS

† M. Raphaël de Werra, président du Conseil d'Etat. — On nous écrit de Sion :

Qui eût dit, il y a quelques jours à peine, que le président du Conseil d'Etat nous serait si brusquement enlevé ? On savait bien que M. de Werra était depuis une quinzaine de jours en traitement à Lausanne, et qu'il souffrait d'un mal très douloureux ; mais on avait bon espoir de le voir bientôt rétabli. Mercredi matin, on fit appeler les parents auprès du malade ; c'était de mauvais augure ; mais personne ne pensait à un dénouement fatal imminent. Ce matin, jeudi, le Seigneur a mis un terme aux souffrances du malade et l'a rappelé à Lui. M. Raphaël de Werra a accepté la mort avec la résignation du chrétien sincère qu'il fut toute sa vie.

Toute la population a été profondément émue de cette mort prématurée et les regrets sont unanimes.

Dans les fonctions que M. de Werra avait remplies avant son entrée au Conseil d'Etat, radis surtout durant son court passage au département des finances, il s'était acquis l'estime et la sympathie de tout le monde ; il jouissait d'une immense popularité ; non pas qu'il l'eût recherchée, mais son exquise bonté d'âme, son affabilité, sa courtoisie qui ne se démentaient jamais la lui avaient value.

La confiance de ses concitoyens l'éleva successivement aux fonctions de juge et de président de la commune de Loèche, de député de ce district, et enfin, au gouvernement, lorsque M. de Preux quitta le Conseil d'Etat, en 1906. Dans la répartition des départements, le Conseil d'Etat lui confia l'important département des finances, où il justifia d'une façon éclatante la confiance que l'on avait en lui. Sa vie fut toute de labeur, d'abnégation, de désintéressement et de modestie. Ceux qui l'ont approché et connu ne tarissent pas d'éloges sur ce magistrat si distingué.

Les Valaisans garderont pieusement son souvenir.

La nouvelle de la mort de M. Raphaël de Werra s'est répandue rapidement en Valais. Ce matin, à l'ouverture du Grand Conseil, M. le président Soiler en fit part à l'assemblée, et en termes émus retraça la vie du défunt. Il invita le Grand Conseil à assister *in corpore* aux obsèques.

M. le conseiller d'Etat Bioley, vice-président du gouvernement, a également rappelé, au nom du Conseil d'Etat, la mémoire de l'excellent chrétien, du bon père de famille et de l'excellent collègue que fut M. de Werra.

Ces paroles ont produit une profonde impression au sein du Grand Conseil.

C'est samedi, à 11 heures, que les *obsèques auront lieu à Loèche.*

La 4me compagnie du bataillon 89, qui se recrute dans le district de Loèche, rendra les honneurs. On a également mis sur pied la musique militaire du bataillon 88, dont M. de Werra eut le commandement. Seront, en outre, présents aux obsèques, deux pelotons de gendarmerie. Le Conseil d'Etat a déjà établi l'ordre du cortège. Le Grand Conseil y assistera *in corpore ;* seront de même invités MM. les préfets des districts, les autorités communales du district de Loèche, les représentants des cantons romands, la société des officiers, etc.

A l'Hôtel du gouvernement, le drapeau cantonal a été mis en berne, en signe de deuil.

GENÈVE

Election au Conseil national. — Le parti radical a décidé hier soir de présenter M. Ritzschel comme candidat au Conseil national, à la place de M. Besson.

Echos de partout

UNE MYSTIFICATION

Cinq jeunes gens et une jeune femme appartenant à la haute société de Londres résolurent de se faire recevoir à Portland, à bord du *Dreadnought*, avec les honneurs princiers. Pour ce faire et corser l'aventure, trois de ces plaisants personnages se transformèrent en princes abyssins, et la jeune femme figura une princesse de même origine. Le déguisement était, paraît il, admirable et exact de tous points : les vêtements étaient du meilleur style et les bijoux d'une authenticité indiscutable... Un jeune homme prit le rôle plus modeste d'interprète, et le cinquième se contenta de n'être que l'attaché du Foreign Office à la personne des princes en voyage.

Lorsque, après de nombreux jours de préparation, *ils furent en possession de tous* leurs moyens, ils adressèrent au commandant du *Dreadnought* un télégramme qu'ils signèrent d'un nom tout puissant au ministère, et se mirent en route. Sans méfiance, les officiers du cuirassé attendaient les princes abyssins. Dès leur arrivée, le champagne coula, les musiques résonnèrent. Le commandant ne savait comment s'excuser de ne pouvoir jouer l'hymne national abyssin ; on avait arboré le pavillon de Zanzibar comme celui qui se rapprochait le plus, territorialement, de celui d'Abyssinie, lequel manquait à la collection du cuirassé. Bref, après une heure de politesses et une visite minutieuse du navire, les princes se retirèrent satisfaits

Une fois revenus à Londres, ils racontèrent cette histoire que l'Amirauté déplore, mais qui réjouit les milieux maritimes.

LE PLUS VIEUX MÉDECIN DE FRANCE

M. Jean-Charles Boulié, docteur en médecine à Saint-Valérien (département de l'Yonne), doit atteindre sa centième année le 3 mars prochain. A l'occasion de ce centenaire, de grandes fêtes sont organisées par la ville de Saint-Valérien.

Le docteur Boulié jouit d'une santé parfaite. Il est seulement atteint d'une légère surdité.

LA DERNIÈRE D'EDISON

Le savant américain Edison est, comme on le sait, l'homme le plus distrait de ce monde. On se rappelle, que, venant de se marier, il oublia sa femme à la gare, où elle l'avait précédé, et que cette dernière fut obligée de revenir le chercher dans son laboratoire. Le grand savant vient de commettre une nouvelle distraction.

Il devait prendre part, ces jours-ci, au banquet annuel de la société qui exploite ses brevets. Le directeur de ses bureaux l'avertit au moins dix fois dans la journée :

— Le banquet commence à cinq heures, vous vous ferez raser, endosserez l'habit. Je viendrai vous prendre à quatre heures et demie.

Il était certain cette fois que l'inventeur ne pourrait oublier ses devoirs.

Cependant, lorsque l'automobile s'arrêta à Menlo-Park, Edison, qui ne se souvenait plus de rien, dessinait tranquillement dans son atelier, vêtue d'une blouse sale.

C'est dans ce costume que le directeur, au désespoir, le fit monter dans l'automobile et le conduisit au banquet, où son apparition fit éclater de rire tous les invités.

LE TONNEAU ARRÊTÉ

On connaît l'histoire de ces deux Italiens qui, en juin dernier, ont quitté Venise pour faire le tour du monde en tonneau. L'un poussant l'autre, il avaient déjà traversé sans encombre la Suisse, la France, la Belgique et la Hollande.

Voici qu'à son arrivée à Mulheim-Gladbach — frontière prussienne — le malheureux tonneau vient d'être confisqué par la police pour « obstacle à la circulation »...

L'ordre règne en Allemagne.

MOT DE LA FIN

A la sortie de *Chantecler :*

— Comment avez-vous trouvé les oiseaux de nuit ?

— Ce sont des oiseaux d'ennui...

LE CARNET DE LA SCIENCE

Radium et polonium

Pendant leurs mémorables recherches, qui aboutirent à la découverte du radium, M. et Mme Pierre Curie avaient pressenti que la pechblende contenait un corps radio-actif, différent du radium et qu'ils nommèrent hypothétiquement le « polonium ».

Le corps, selon une communication de M. Lippmann, faite à l'Académie des Sciences de Paris, vient d'être découvert, isolé par Mme P. Curie et M. Debierne, et il se présente sous les apparences les plus intéressantes.

Pour obtenir un dixième de milligramme de polonium, les deux savants ont dû traiter 4 à 5000 kilos de pechblende par l'acide chlorhydrique, chaud d'abord, puis par un très grand nombre de réactions et de manipulations des plus difficiles.

Le polonium se présente donc comme un des corps les plus rares qui existent, environ 5000 fois plus rare que le radium.

Mais sa puissance radio-active est beaucoup plus grande que celle du radium ; il décompose les corps chimiques et organiques avec une extrême rapidité. Le vase de quartz dans lequel il est contenu et qui est l'un des corps les plus réfractaires à toute action, se fendille rapidement. L'émission des rayons pénétrants (alpha) est considérable.

L'un des caractères les plus marquants du polonium — dont le spectre à sept raies spéciales, a pu être établi — c'est la rapidité avec laquelle il se dégrade et disparaît.

Alors qu'on calcule qu'il faudra mille ans au radium pour se transformer entièrement, Mme Curie et M. Debierne ont constaté que leur particule de polonium avait perdu 50 % de son poids en 140 jours. Il y a donc tout lieu de croire qu'avant un an tout ce polonium si difficilement découvert aura disparu.

Les produits de la désagrégation sont de l'hélium — comme pour le radium — et un second corps, qui n'est pas encore déterminé.

Les deux savants inclinent à croire que c'est du plomb. On le saura dans moins d'une année, maintenant, et l'on aura ainsi la preuve expérimentale de la transmutation des corps dits simples.

Cette preuve, le radium la fournira également ; mais dans combien d'années ? Si cette transmutation se confirme, c'est toute une révolution de la chimie que nous aura apportée la nouvelle découverte des deux savants.

Un remède contre le rhume

Le rhume, chacun le sait, est la conséquence non du froid, mais d'une infection microbienne facilitée par le froid. C'est une maladie infectieuse. Et il faut la traiter comme telle. Mais comment ? Un spécialiste, le docteur H. Bourgeois, recommande la pommade que voici :

Baume du Pérou	0 gr. 75
Lanoline	5 gr. »
Vaseline	10 gr. »

F. S. A. dans un tube d'étain.

Employée au début du mal, elle est capable de le faire avorter. Pour l'appliquer, on se couche sur le dos, et en pressant sur le tube, on introduit dans une des narines un peu de pommade qu'on refoule à petits coups jusqu'à ce quelle arrive dans l'arrière-gorge. On crache l'excédent et on recommence dans l'autre narine. Et ce jeu se répète matin et soir. La pommade peut servir de préservatif, et il est bon de l'utiliser aussi à la saison des rhumes et des grippes. Ce qui est certain, c'est que ce remède ne peut faire aucun mal. De beaucoup on n'en saurait dire autant.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Une cargaison en feu. — La cargaison, *composée de celluloïde, du sloop Jeanne-d'Arc,* ancré à Brest, a pris feu. Le capitaine du sloop a été carbonisé et deux matelots grièvement brûlés. Le bateau est presque complètement consumé.

Combat d'un ours et d'un ambassadeur. — Au cours d'une chasse à l'ours qui avait lieu ces jours derniers, l'ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg, M. le comte Berchtold, fut attaqué par un ours de taille imposante, qui lui fit de légères blessures.

Le fauve s'était précipité sur lui en s'efforçant de l'étrangler, mais l'intervention d'un chasseur qui tira sur l'ours un coup de feu à bout portant, lui sauva la vie.

L'affaire d'empoisonnement à Stockholm. — D'après des dépêches de Stockholm, la police poursuit avec la plus grande activité son enquête au sujet du mystérieux empoisonnement dont le baron Essen, maréchal de la cour, a été victime à la suite d'un banquet. La police suivrait actuellement une piste paraissant sérieuse.

L'état de santé du baron Essen inspire toujours de graves inquiétudes. Il en est de même de l'ancien gouverneur Tamm et de sa femme, chez lesquels a eu lieu le dîner. L'état du gouverneur a encore empiré l'autre nuit. Comme on le sait, un certain nombre d'autres invités sont également malades. On suppose que le poison se trouvait dans un pâté de foie gras.

SUISSE

Victimes d'un mauvais architecte. — A Tesserete (Tessin), hier jeudi après midi, une maison en construction près de la *gare, où travaillaient une vingtaine d'ouvriers,* s'est écroulée. Deux ouvriers sont morts, cinq ont été grièvement blessés et trois ou quatre autres plus légèrement.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital de Lugano. La catastrophe serait due à une défectuosité de construction. Le désastre a causé une forte émotion dans le village.

Un des blessés est mort à l'hôpital de Lugano. Dès sept autres blessés, deux sont hors de danger.

On confirme que la catastrophe est due à un défaut technique de construction.

L'incident du pénitencier de Sion. — De notre correspondant :

Deux feuilles paraissant à Sion et qui ont été renseignées par la *Liberté* de Fribourg sur les événements qui se sont déroulés samedi soir au pénitencier de Sion démentent aujourd'hui l'existence d'un complot d'évasion. J'ignore si ce complot a réellement été ourdi ; je ne l'ai du reste pas affirmé ; je me suis contenté de répéter la déclaration faite par le coupable aux gendarmes qui l'emmenaient. Il est bien possible qu'il y ait eu de la fumée sans feu et que ce soit uniquement pour donner du mouvement aux gendarmes que l'on en a appelé cinq sur les lieux.

Les empoisonneurs de Zurich. — Le procès s'est terminé hier soir. Le jury a rendu son verdict après quatre heures de délibérations. Les quatre accusés sont déclarés coupables : les femmes Keeng et Bucher d'homicide volontaire et la femme Widmer ainsi que l'époux de la victime Karli, d'incitation à l'homicide sans circonstances atténuantes. Ils sont condamnés à la réclusion à perpétuité et aux frais. Les accusés ont écouté en pleurant la lecture du jugement.

Un fratricide devant la cour d'assises. — La cour d'assises de Delémont juge en ce moment un jeune homme de 24 ans, qui dans une rixe avec son frère assomma celui-ci à coups de gourdin. Ce fratricide a fait une veuve et six orphelins.

Un gendarme broyé par un tramway. — Voici des détails sur le terrible malheur arrivé hier à Genève :

Hier matin, un peu après 8 h., le gendarme Martignier, qui descendait du Palais de justice et se rendait au poste de la Terrassière, voulut monter sur un tramway en marche, au cours de Rive. Le malheureux calcula mal son élan et tomba entre la voiture et une remorque ; la remorque dérailla. Le wattman bloqua les freins et les employés se précipitèrent pour se rendre compte de ce qui venait d'arriver.

L'infortuné gendarme gisait sur la voie, dans une mare de sang, roulé sur lui-même en forme de boule ; il était littéralement broyé ; on le transporta dans une pharmacie où un médecin lui prodigua des soins, mais tout fut inutile et quelques minutes après le blessé rendait le dernier soupir. Il avait eu le crâne fracturé, les bras cassés, le bassin écrasé et les deux jambes presque entièrement séparées du corps.

Le gendarme Martignier, qui avait 32 ans, était marié et père d'un enfant. Sa femme a été prévenue avec tous les ménagements possibles de l'affreux malheur qui la frappait.

CHRONIQUE MILITAIRE

Les chevaux bleus dans l'armée allemande

Cette singulière race de chevaux militaires, qui existait depuis toujours dans les écuries des officiers généraux allemands, vient d'être condamnée par le Reichstag.

Les généraux avaient droit à des rations de fourrage, en temps de paix, pour quatre chevaux, alors qu'ils n'en ont réglementairement que deux. Les deux rations fournies en trop ne furent du reste jamais livrées en nature par les magasins militaires, mais portées en compte au crédit du général. Au bout de chaque trimestre, le général touchait en espèces le montant du fourrage de ses chevaux bleus.

Pour simplifier ce curieux commerce, le ministre a proposé au Reichstag de supprimer les chevaux bleus et de remplacer, en faveur des généraux ayant le rang de généraux de corps d'armée, les rations des chevaux par un poste fixe de 2 millions et demi *de marks au budget de la guerre, à titre* d'indemnité pour chevaux à entretenir.

La commission budgétaire avait rejeté, malgré les vives instances du ministre, cette augmentation d'appointements des chefs de l'armée et avait, par surcroît, décidé de ne plus allouer à ces officiers aucune ration de fourrage pour chevaux bleus.

L'autre jour, le Reichstag a purement et sans débat adopté la manière de voir de la commission et a refusé au ministre de la guerre tout crédit en faveur des chevaux bleus.

Souscriptions en faveur des inondés de France

SOUSCRIPTION

ouverte dans les bureaux de la *Liberté*

	Fr.
Liste précédente	686 —
Famille A. F. C.	5 —
Anonyme	2 —
Anonyme	2 —
M. Louis Dupasquier, Bulle	3 —
Total	698 —

Pour le « Chantier »

	Fr.
Un étudiant français du Technicum	1 —
J. C.	5 —
Total	6 —

FRIBOURG

Conseil d'Etat. (*Séance du 15 février.*) — Le Conseil d'Etat délègue aux obsèques de M. Raphaël de Werra, président du Conseil d'Etat du Valais, M. Cardinaux, vice-président et M. Daschenaux.

— Le Conseil nomme professeur ordinaire à la Faculté des sciences de l'Université M. le Dr Albert Gockel, jusqu'ici professeur extraordinaire d'électro-chimie, de photochimie et d'astronomie.

— Le Conseil nomme professeur extraordinaire à la Faculté des lettres de l'Université M. le Dr Eugène Dévaud, pour l'enseignement de la pédagogie générale et professeur extraordinaire à la Faculté des sciences M. le Dr Joseph Gyr, pour l'enseignement de la chimie analytique et de la chimie alimentaire.

— Le Conseil nomme M. Joseph Brennan lecteur d'anglais à la Faculté des lettres.

Ordinations. — Demain, samedi des Quatre-Temps, à 8 h., dans la chapelle du Séminaire de Fribourg, Mgr Abbet, évêque de Bethléem et abbé de Saint-Maurice, ordonnera *sous-diacres* les séminaristes suivants destinés au diocèse de Lausanne et Genève :

MM. Léon Gapany, de la paroisse de Sales ; Raymond Magnin, d'Antigny ; Léon Pasquier, de Sales ; Gustave Pictet, de Vernier (Genève) ; Auguste Pillond, de Châtel-Saint-Denis ; André Savoy, d'Attalens ; Albert Schubel, de Fribourg.

En outre, 8 élèves du Séminaire et 17 d'autres établissements recevront la tonsure et les ordres mineurs.

Seront aussi ordonnés sous-diacres les étudiants suivants de l'Université, destinés à des diocèses étrangers ou à des Sociétés religieuses :

MM. Michel Andrieu, de Millau (France) ; Jean-Baptiste Bouquet, d'Ausitz (France) ; Adrien Buffenoir, de Craponne (France) ; Apollinaire Colombiès, de Béziège (France) ; Etienne Debaune, de Saint-Palais (France) ; Michel Grupa, de Winona (Etats-Unis) ; Jean-Baptiste Herbers, de New-Vienna (Etats-Unis) ; Bonaventure Kuck, d'Aachen (Prusse) ; Jean Mac Caffery, d'Holy Gross (Etats-Unis) ; Edouard Maynard, d'Emmetsburg (Etats-Unis) ; Auguste Niewiarowski, de la Lithuanie ; Clément Sweeney, de Sheldon (Etats-Unis) ; Bernard Vogel, de Grussenheim (Alsace) ; Bruno Weisbrod, d'Hainfeld (Palatinat).

Conférences de Saint-Nicolas. — En raison d'une indisposition du R. P. LeFauconnier, l'ordre des deux prochaines conférences a dû être interverti. *C'est donc le* R. P. de Munnynck qui parlera dimanche prochain sur la *genèse de la foi.*

Si, comme nous l'avons vu, la foi tient une place si importante dans la vie, si elle est de toute nécessité au salut, nous devons faire tout ce qui est en nous pour la posséder et la cultiver.

C'est à ce titre que se pose la question de la genèse de la foi. La foi est un don de Dieu, mais, entre la nature et la grâce, il y a des harmonies merveilleuses ; nous pouvons disposer la nature à l'intervention surnaturelle de Dieu.

Il y a toute une direction à donner à l'éducation, il y a des précautions multiples à prendre, si de l'enfant on veut faire un homme de foi à convictions solides. D'autre part, la voie est ouverte pour arriver de l'incrédulité à la foi. Mais, pour s'engager dans ce chemin, il faut le connaître. Le R. P. de Munnynck se propose de donner à ce sujet quelques indications générales mais précises.

C'est dire que sa conférence sera en même temps pratique et instructive au plus haut point.

---

30 *Feuilleton de la* LIBERTÉ

La Route choisie

par Marc DEBROD

Le jeune homme aperçut la forme féminine toute blanche, un cri lui échappa : « Jeanne ! » Il s'élançait vers elle qui, tremblante, s'effrayait. Il lui avait pris la main, la gardait dans les siennes, ne songeait pas à s'expliquer, heureux d'être là, de la retrouver...

— Mais, comment es-tu venu depuis la gare ? demanda-t-elle.

— A pied.

— Pourquoi n'as-tu pas prévenu ?

— Je me suis décidé tout à coup..., puis j'avais envie de te... de vous surprendre... Comment va ma tante ?

— Très bien, mais elle se repose, elle est déjà couchée. Tu ne pourras la voir ce soir. Quant à mon père, il est à Paris.

— Je le sais, c'est même lui qui m'a conseillé de venir ici.

— Tu avais besoin d'ordre pour cela ? et elle sourit, malicieuse. Et tu arrives, furtivement, comme un voleur ou un chemineau...

— Qui vient mendier un peu de tendresse !...

— Et l'hospitalité ! Au fait, veux-tu dîner ?

— Non, je n'ai besoin de rien, rien que de fraîcheur, d'air pur, de vie de famille, de toi, petite Nane !

Il s'était assis près d'elle, regardait la souple robe blanche que la demi-clarté environnante faisait plus blanche encore.

L'ombre s'épaississait à l'horizon, dans les fonds calmes... Une lueur jaune, unie, se prolongeait à l'Occident, montait haut dans le ciel. Sur cet écran doré, le château se détachait, agrandi, la façade cernée, les tourelles découpées très nettes, avec ça et là, dans la masse noire, la trouée claire d'une baie que la lumière traversait.

Le jeune homme restait silencieux, tout à l'impression présente, tendant son front au baiser du soir, offrant son âme à l'apaisante bénédiction de la nature. Jeanne, la première, parla.

— Alors, tu viens ainsi quelques jours aux Pinières ? C'est aimable à toi de quitter pour nous ta fiancée...

Henri tressaillit comme en un soudain réveil.

— Je n'ai plus de fiancée, dit-il sourdement.

— Voyons, que veux-tu dire. Explique-toi.

Au ton du jeune homme, Jeanne avait compris que ce n'était point une raillerie, qu'il y avait vraiment quelque chose.

— Henri, qu'est-il arrivé ? répéta-t-elle, anxieuse.

— J'ai rompu mon mariage. Mlle Vérel a repris sa parole, a rendu sa bague, ses cadeaux. Tout est fini entre nous.

Il dit cela d'une voix grave, un peu lasse, très ferme néanmoins. Jeanne était atterrée.

— Mais, que s'est-il passé ? interrogea-t-elle... pour que vous en arriviez là ?

— Rien, si l'on veut ! Il y a que j'étais traîné de fête en fête sans répit, toujours enchaîné à la volonté d'une fiancée qui se croit une idole, qui ne sait même pas être une femme. Elle ne m'aimait pas, elle s'aime trop elle-même pour faire la part de quelque autre tendresse. Moi aussi, d'ailleurs, je suis égoïste, je veux recevoir beaucoup si je donne un peu. J'étais déjà fatigué de concessions, de sacrifices ; j'ai eu peur de l'avenir que je me préparais, je me suis libéré !

— Mais, qu'as-tu pu dire, prétexter ? demanda Jeanne.

— Les parents exigeaient que j'habitasse avec eux, j'aurais cédé, immolé quelques-unes de mes idées, de mes préférences pour une femme qui m'eût aimé. Pour elle, non ! J'ai refusé : ce fut la question apparente qui amena la rupture. M. et Mme Vérel, d'ailleurs, furent parfaits de tact, de bonté. Un mariage manqué fait du bruit, cause un peu de scandale. Ils n'ont pas envisagé cela. Ils étaient déjà convaincus, je crois, que leur fille ne me rendrait pas heureux, que je n'étais pas non plus le mari qui lui convenait : les retards qu'ils apportaient sans cesse à notre mariage prouvaient assez leurs hésitations. « Nous nous sommes trompés en prenant cet engagement, m'a dit M. Vérel avec dignité. Nous nous sommes mépris de part et d'autre. Nous nous apercevons de l'erreur avant qu'elle soit irréparable, Dieu merci ! Reprenez votre liberté, et, soyez assuré que si nos relations doivent cesser par convenance, mon estime du moins vous restera ! » Et nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde. Seulement, comme je prévoyais les bavardages, les commentaires, les « histoires », j'ai été trouver mon oncle à son bureau, je lui ai tout raconté. Il a compris qu'il y avait « incompatibilité d'humeurs ». Il m'a conseillé de venir me reposer ici et je suis venu.

Henri cherchait à rire, à donner à ses paroles un sens léger comme s'il y attachait peu d'importance.

— Quelques-uns diront que j'ai fait une sottise, laissé échapper une belle occasion, c'est-à-dire négligé la richesse et « dédaigné les honneurs ». Mme Siébland, que j'ai rencontrée hier, savait déjà la nouvelle, car elle n'a pas répondu à mon salut ! C'était son œuvre, ce mariage. Elle ne me pardonnera pas d'avoir ruiné ses projets ! Elle a sa part de responsabilité dans toute cette affaire, sans elle, je n'aurais jamais pensé à me marier... ainsi, du moins. Mais, tu ne me dis rien. Jeanne ?

Il s'obstinait à garder ce ton léger, persifleur, croyant que son ironie le vengeait. La jeune fille, immobile, écoutait. Gravement, elle demanda :

— Et elle ?

— Qui ?

— Edith. Pauvre amie, comme elle doit souffrir !

— Souffrir ? elle ! allons donc ! Tu ne la connais pas. Est-ce que cela souffre, des femmes sans âme ? Est-ce que cela pleure, des poupées ? Ce qui a dû la peiner, c'est de rendre sa bague, ses bijoux ; mais, demain, elle trouvera quelqu'un de plus riche qui lui en donnera plus... et de plus beaux ! Cela la consolera. Souffrir, elle ? Les larmes abîmeraient ses yeux, et les bals, tu les oublies, les bals ! les robes ! Cela vaut mieux qu'un foyer. Quand je songe que durant ces fiançailles si longues, jamais, tu entends, jamais, je n'ai pu causer avec elle une heure ! C'est moi plutôt que tu devrais plaindre.

— Mais, Henri, tu la connaissais pourtant, tu savais ses goûts, ses habitudes. Pourquoi l'as-tu choisie ?

— Choisie ? Je ne sais pas si je l'ai choisie ! Ce qui m'a tenté, c'est la fortune, la famille. J'ai pensé à tout, sauf à elle, sauf à la femme, parce que je croyais que le bonheur réside dans les choses extérieures. Je le crois presque encore, mais il faut autre chose en plus. Je ne suis pas tout à fait mauvais, Jeanne ! Oui, j'ai été ambitieux, mais surtout épris de tranquillité, de vie facile. Cela non plus ne suffit pas. Alors cette affection dont j'avais besoin, j'ai cherché à la créer, sincèrement. J'ai essayé d'aimer pour être aimé en retour, mais rien ne me fut donné. Je te raconte cela mais, tu ne peux savoir ce que c'est que d'ouvrir les yeux, un jour, et s'apercevoir que l'on s'est trompé de route.

La voix s'était faite douloureuse, maintenant, basse comme en une confession.

Jeanne écoutait. Il revenait à elle l'ami d'autrefois ; il revenait à elle comme un blessé qui demande du secours. Eût-elle jamais pensé, aux jours de désespoir de naguère, qu'une heure sonnerait où il souffrirait des peines dont elle avait souffert ? Comme elle eut pitié de ce chagrin !

« Tu ne peux pas savoir ce que c'est que d'ouvrir les yeux, s'apercevoir qu'on s'est trompé de route. » Si, elle savait... Et c'était lui qui lui disait cela, lui par qui elle avait appris la douleur. Comme la vie a ses revanches et la destinée ses représailles ! Elle ne se réjouissait pas au spectacle de cette détresse, car elle ne connaissait pas la vengeance. Compatissante, elle se sentait infiniment désireuse de le consoler. (*A suivre.*)

Livres nouveaux

JEANNE, par Marie Lacroix. — Un volume, in-4°, orné de nombreuses gravures, broché, jolie couverture en couleurs, 1 fr. ; franco, 1 fr. 20. — En vente, chez F. Paillart, imprimeur-édit., Abbeville (Somme).

Voici un bon livre, dédié aux jeunes filles des Patronages.

D'une psychologie profonde avec une mise en scène gracieuse et attachante, ce livre, on le devine, ne se révèle pas au public qu'après avoir été imprimé dans la vie : l'école, l'atelier, le ménage, l'intérieur d'une conscience s'y trouvent mis en relief par des tableaux absolument copiés sur la réalité quotidienne.

Et l'on peut être sûr que l'éloquent conférencier saura donner à sa thèse un charme tout particulier.

Le R. P. Le Fauqueur traitera, le dimanche 27 février, de la *nature de la foi*.

Association populaire catholique. — Les sections de notre ville sont convoquées à une assemblée générale qui se tiendra dimanche, à 4 h., dans la salle des conférences du cercle catholique.

On y traitera les questions administratives : comptes, rapports des divers groupes, etc.

La section des hommes a pris dans le courant de l'année un réjouissant développement ; le nombre de ses membres a doublé.

Aussi pouvons-nous compter sur une nombreuse assistance à cette assemblée.

Le comité a eu l'heureuse pensée de prier M. l'avocat Viatte de donner un aperçu des questions traitées au dernier Congrès de Zoug. Cet exposé promet d'être des plus intéressants ; car les participants aux journées de Zoug n'ont pu eux-mêmes suivre que l'une ou l'autre des séances spéciales. Cet aperçu général sera donc des plus utiles à tous ceux qui s'intéressent à l'action catholique en Suisse.

Tous sont donc cordialement invités à l'importante et intéressante réunion de dimanche.

A l'Institut de Hautes Etudes. — La Direction de l'Institut de Hautes Etudes a le regret d'annoncer que le professeur qui, à cause d'une indisposition, n'a pas pu donner la conférence de samedi dernier, se trouve encore empêché de faire sa conférence de demain, samedi, sur les *Femmes fribourgeoises d'autrefois*.

Par contre, elle rappelle que, dimanche, à 5 h., aura lieu une séance de diction donnée par M. le prof. Brunet, de Genève.

Cavalcade de bienfaisance. — Le comité d'organisation de la cavalcade de bienfaisance a tenu hier soir une séance dans laquelle il a décidé irrévocablement que la cavalcade aura lieu le 8 mai 1910. Le comité prie les sociétés qui ne lui ont pas encore fait connaître leur décision, touchant leur participation au cortège, de l'informer de leur détermination d'ici à la fin de février. De même, les personnes qui ont l'intention de prêter leur concours à cette entreprise de bienfaisance voudront bien s'annoncer au Comité. Il importe à celui-ci de connaître au plus tôt, notamment, les groupes qui auront besoin de chars.

Les crimes du Replau. — Jules Maillard, condamné à mort par la cour d'assises de Romont, comme auteur de l'empoisonnement de ses deux femmes, a déposé hier soir, à l'échéance du délai légal, un recours en cassation.

Les classes moyennes. — C'est ce soir que M. le Dr Lambrechts, de Bruxelles, secrétaire de l'Institut international pour l'étude du problème des classes moyennes, donnera, à la Grenette, sa deuxième conférence publique de cette année. La première a été donnée hier soir, à la grande salle de la maison de Justice. Elle avait pour sujet : *La concentration dans le commerce et l'industrie au point de vue des classes moyennes.*

Cette conférence, à laquelle assistait un nombreux auditoire composé surtout d'artisans, a été extrêmement intéressante.

Un premier point établi par le conférencier c'est qu'il semble acquis, par les renseignements qu'a rassemblés l'Institut international de Bruxelles, que les résultats auxquels ont abouti dans divers pays le dévouement des amis des classes moyennes et l'activité de leur association n'ont pas toujours été tels qu'on les avait attendus, à cause d'un souci insuffisant des questions de principe. — L'échange international des expériences, qui est très précieux, se fait par l'affiliation à l'Institut international.

Le grand danger, pour les classes moyennes, c'est la concentration du commerce et de l'industrie. M. Lambrechts a donné quelques indications sur l'état de la concentration dans d'autres pays que la Suisse ; il veut que nous en gardions comme conclusion deux points : que le développement du machinisme, l'extension des bazars et des coopératives n'est pas près de s'arrêter ; ensuite, qu'il faut se préparer dès à présent à soutenir une lutte qui sera encore plus ardue à l'avenir. C'est une leçon d'énergie et de prévoyance que l'orateur veut donner.

En même temps il importe de remettre les choses au point et de répondre à ceux qui se font les détracteurs de la classe moyenne au nom de la science. Ni dans la production, ni dans le commerce, la centralisation n'est nécessairement un facteur de progrès. Une vue d'ensemble tend à prouver, au contraire, que la concentration est plutôt un symptôme de décadence.

Les conclusions pratiques à tirer de l'expérience et de la doctrine sont du plus haut intérêt. Il n'est pas permis de ne s'en remettre qu'au hasard pour lutter contre la concentration, et il n'est pas plus intelligent de partir en lutte tout seul. Ni le législateur tout seul, ni les classes moyennes seules n'aboutiraient à un résultat. Il faut un effort d'ensemble et coordonné : au législateur à écarter les causes artificielles de la concentration, dont souvent il est le premier auteur responsable ; il devra, par exemple, modifier le régime des Bourses, des sociétés anonymes, des adjudications publiques. Au législateur aussi d'établir des principes nouveaux à la base du droit économique : le juste prix, le juste salaire, l'équivalence des prestations à la place du bon plaisir des conventions. Aux classes moyennes à lutter pied à pied en s'organisant en associations professionnelles et surtout en syndicats commerciaux (achat en commun, outillage, exposition, etc.).

Mais il importe en outre de faire appel au concours du public acheteur qui se trouve tout aussi menacé par la concentration que par la classe productrice. C'est là une idée féconde sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir dans un prochain article.

Enfin, dans la lutte contre la concentration, les classes moyennes peuvent encore compter sur l'alliance de l'industrie et du grand commerce, car le dernier terme de la concentration leur sera aussi fatal, en fin de compte, qu'il l'est aux classes moyennes.

Conférence sur le Sénégal. — Mardi prochain, 22 février, à 8 heures du soir, dans la salle de la Grenette, aura lieu une conférence par le R. P. Joffroy, missionnaire : *Cinq ans de Sénégal*. Prix des places : 50 cent.

Un professeur de l'Université nous écrit à ce sujet :

Le R. P. Joffroy, qui va donner mardi soir une conférence publique dans la salle de la Grenette, appartient à un établissement scientifique établi depuis longtemps parmi nous, l'Institut des Missions, dont on connaît les attaches avec l'Institut géographique de notre Université. Il revient du Sénégal, où il a passé cinq années complètes (1904-1909), sans revenir dans son pays dans l'intervalle, ce qui témoigne d'une rare endurance, puisque le gouvernement français, par exemple, offre à ses fonctionnaires de les rapatrier au bout de vingt mois de séjour dans les colonies. Au Sénégal, le R. P. Joffroy a successivement résidé à Saint-Louis, chez les Wolofs, puis à Thiès, chez les Sérères, enfin à Carabane, chez les Diolas, trois peuplades nègres qui ont chacune leur langue spéciale et leurs coutumes originales, dont le récit du missionnaire, illustré par une copieuse série de projections (une centaine environ), fera connaître les particularités.

Les noirs du Sénégal ne sont pas anthropophages ! Très attachante est l'existence des missionnaires parmi ces primitifs, simples de cœur, qui ne connaissent pas les « bienfaits » et encore moins les vices de notre civilisation. Les missionnaires font dans la brousse ou dans la forêt ce que faisaient autrefois les « moines d'Occident » en Gaule et en Germanie ; ils défrichent, ils bâtissent ; ils donnent, à ces peuples, avec la foi chrétienne, la civilisation. Cette vie de la « mission » parmi les noirs fera l'objet de la seconde partie de la conférence.

P. G.

Accident. — Vendredi passé, un brave homme, Philippe Roubaty, de Matran, en service à Villars-sur-Glâne, a été victime d'un terrible accident à l'usine de Pierre Bochud, au Moulin-Neuf. Par mégarde, il s'approcha trop près du tambour de la batteuse, et, comme il travaillait avec des mitaines, son bras droit fut saisi et écrasé.

Conduit immédiatement à la Clinique du docteur Clément, il subit l'amputation dubras droit.

Pour comble d'infortune, ce malheureux, père de deux enfants en bas âge, n'est au bénéfice d'aucune assurance. Sa femme, qui sera bientôt mère d'un troisième enfant, fut si vivement frappée à la terrible nouvelle de cet accident qu'elle dut s'aliter ; sa santé est gravement compromise.

La situation très pénible de cette honnête famille éveillera la compassion. On a eu l'idée de subvenir à ses plus pressants besoins au moyen d'une souscription, que nous recommandons aux personnes charitables.

M. le curé de Villars se chargera de faire parvenir les secours.

Conférences avicoles. — La Société ornithologique de Fribourg fera donner dimanche, 20 courant, dans la grande salle de l'école de Vuadens, à la sortie des vêpres, une conférence avicole.

M. l'abbé Pittet, révérend curé de Progens, traitera, avec la compétence théorique et pratique qu'on lui connaît, de l'*Elevage rationnel de la volaille*.

— Dimanche, 20 février à la sortie des vêpres (3 h. après midi), à l'Hôtel des Alpes de Guin, conférence de M. Henri Genoud, sur l'élevage de la volaille.

Les membres de la Société ornithologique de Fribourg, sont priés d'y assister.

Départ par le train de 2 h. 32.

L'établissement d'un service de distribution d'eau à Villars-sur-Glâne. — On nous écrit :

La construction d'une nouvelle maison d'école à Villars-sur-Glâne a remis sur le tapis la question d'un service d'eau potable pour le village.

Les sources et les fontaines sont, en effet, très rares dans cette partie de la commune. Et pourtant le nouveau bâtiment scolaire doit être alimenté de l'eau nécessaire. Cette affaire demandait donc une solution.

Le conseil communal s'adressa à un technicien expert dans la matière, M. Breuer, ingénieur à Fribourg. Celui-ci soumit différents projets. On adopta celui qui parut le plus simple et le plus économique pour le moment.

Pour ne pas engager la commune et pour gagner un temps précieux en lui évitant les formalités indispensables plus ou moins longues, un consortium de propriétaires (MM. Chavaillaz, Dreyer, Bæchler et Mlle Blanc), se chargea de l'entreprise.

Des sources abondantes furent cédées, à de favorables conditions, par la famille de M. Roubaty, syndic ; elles sont captées à Sainte-Appoline ; de là, une pompe chasse l'eau à une hauteur de 150 m., dans un réservoir situé au-dessus du village.

Les travaux furent exécutés par M. Joseph Clerc, entrepreneur, et par M. Auguste Hogg, serrurier, tous deux professionnels dont les compétences sont bien connues.

Dans des conditions avantageuses, MM. Buchs, fabricants, à Sainte-Appoline, ont mis à la disposition de la société la force nécessaire pour actionner la pompe élévatoire. Celle-ci a été fournie par la fabrique de machines de Fribourg, et son fonctionnement est vraiment remarquable.

Les ouvriers occupés à cette entreprise ne se sont pas laissés arrêter par l'inclémence prolongée du temps ; ils ont montré du courage et de l'endurance et l'exécution des travaux a été bien conduite. L'expertise a été faite le 29 janvier par MM. Breuer, ingénieur, Pfulg, directeur de la fabrique de machines et Alphonse Audrey, architecte. Elle a donné d'excellents résultats et a pleinement satisfait les intéressés.

Il convient de remercier toutes les personnes qui ont contribué à mener à bonne fin cette œuvre nécessaire. La question d'un service d'eau à domicile se trouve ainsi résolue pour une partie de la commune de Villars. Dans l'avenir, l'installation pourra être développée et desservir un plus grand nombre d'habitations. Il serait facile de conduire l'eau beaucoup plus haut, d'établir un réservoir plus considérable et d'utiliser dans ce but la carrière située dans la forêt de Belle-Croix, au sommet de Villars.

Maîtres de pension et logeurs. — Ce groupement professionnel est maintenant organisé. Dans leur dernière réunion, les maîtres de pension et logeurs de notre ville ont définitivement adopté le règlement de leur association. Cette corporation est affiliée à la Société fribourgeoise des Arts et Métiers qui supporte tous les frais d'organisation et entreprendra toutes les démarches jugées nécessaires dans l'intérêt de cette branche d'industrie.

Peuvent faire partie de la corporation non seulement les maîtres et maîtresses de pension et les hôteliers, mais toutes les personnes qui louent des chambres à des jeunes gens, étudiants, employés ou ouvriers.

Les personnes qui adhéreront à la corporation avant la fin mars 1910 seront dispensés de la finance d'entrée.

Le règlement de la Société des maîtres de pension et logeurs vient de sortir de presse. Les intéressés peuvent se le procurer gratuitement au Musée industriel.

Enfant brûlé. — A Cerniat, dimanche, une fillette de 2 ans, ayant joué avec le feu de la cuisine pendant une absence de sa mère, fut cruellement brûlée. Elle a succombé mercredi.

Charrons et maréchaux. — La commission des statuts de la future corporation des maréchaux et charrons du canton se réunira à Romont, dimanche, 20, à 3 ½ h. de l'après-midi, au café du Lion d'Or, pour discuter le premier avant-projet du règlement.

SOCIÉTÉS

Fédération ouvrière fribourgeoise. — Assemblée extraordinaire dimanche 20 février, à 3 h. précises de l'après-midi, au Cercle social ouvrier. — *Tractanda* : Renvoi des ouvriers des Eaux et Forêts. Mesures à prendre.

Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes. — Ce soir vendredi, à 8 ½ h., séance au local, *Hôtel de l'Autruche*.

Société de chant. — Répétition au *Faucon*, ce soir, vendredi, à 9 ¼ h.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Répétition, ce soir, vendredi, à 8 ¼ h.

Les personnes qui s'abonneront à la LIBERTÉ dès ce jour ne paieront que 10 fr. jusqu'à fin décembre 1910.

Publications nouvelles

Au lendemain du grand jour. — Méditations des jeunes persévérants, par Mgr Fernand Nicolay. In-32, cadres rouges. — Prix : 1 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur 10, rue Cassette, Paris (VIe).

Il est si douloureusement triste de voir bien souvent crouler presque d'un coup tout l'édifice de piété et de foi que des années d'éducation maternelle et catéchistique avaient avec une inlassable patience élevé dans l'âme de ces chers petits, quand, après les éblouissantes clartés du Grand Jour, ils doivent, à leur tour, connaître les heures ténébreuses de la douleur, de la tentation et de la faiblesse !

C'est alors, pour tous ceux qui les aiment, un devoir sacré de les prémunir, de les éclairer, de les fortifier... pour aider leur chancelante bonne volonté à persévérer. En des pages délicieusement persuasives, parce que vécues, c'est là tout ce que veut leur apprendre l'auteur de ce petit livre de méditations, ou plutôt de conseils.

J. de Mestral-Combremont. — Le miroir aux alouettes, un volume in-12 de 384 p., Lausanne, Payot, 1909.

Daniel Delombre est un intellectuel, rédacteur d'une revue de sociologie, qui est parvenu à un âge où l'on éprouve quelque lassitude pour les questions de pure et vaine théorie.

Il est le héros d'une histoire banale, que Mlle de Mestral a contée avec une réelle maîtrise. On y trouve de superbes descriptions qui mettent sous les yeux la vie intense des boulevards parisiens et les sites pittoresques de la banlieue verdoyante. L'analyse psychologique est délicate et fine, posant nettement les caractères. Le roman ne contient pas de brutales impudeurs ; toutefois la nature des théories subversives qui s'y trouvent complaisamment exposées et non réfutées, interdit de recommander l'ouvrage à l'attention d'une jeune tête de quinze à vingt ans.

J. F.

Calendrier

SAMEDI 19 FÉVRIER

Quatre-Temps

Saint BONIFACE, évêque

Saint Boniface fut évêque de Lausanne ; il se fit remarquer par ses austérités et son amour de la retraite.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 18 février 1910

BAROMÈTRE

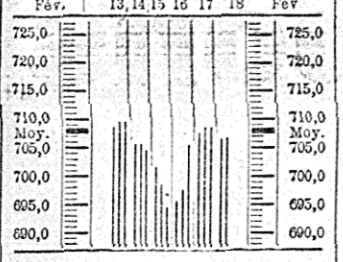

THERMOMÈTRE C.

Fév.	13	14	15	16	17	18	Fév.
8 h. m.	—3	—9	—7	2	—5	—2	8 h. m.
1 h. s.	—1	—3	—1	3	2	5	1 h. s.
8 h. s.	—3	—2	0	0	1		8 h. s.

Température maxim. dans les 24 h. : 5°
Température minim. dans les 24 h. : —5°
Eau tombée dans les 24 h. : — mm.

Vent { Direction : S.-O. / Force : léger.
Etat du ciel : couvert.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 7 heures du matin, le 17 février :

Paris	7°	Vienne	1°
Rome	6°	Hambourg	2°
St-Pétersbourg	—6°	Stockholm	0°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 18 février, à 7 h. :

Très beau temps, calme, à Lausanne, Sierre, Berne, l'Emmenthal, Bâle, Lucerne, Gœschenen, Lugano, Schaffhouse, Saint-Gall et l'Engadine. Ailleurs couvert. Fœhn à Gœschenen et Coire.

Température —14° à Saint-Moritz (Engadine), —7° à Davos, —5° à Sierre, —4° à Glaris ; —2° à —1° à Zurich, Lucerne, Berne et Schaffhouse ; 4° à 1° sur tout le plateau suisse.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 18 février, midi.

Nuageux ; la température va s'élever ; menaces de pluie.

Union des fabriques de Soieries
Adolf Grieder & Cie, Zurich
Soieries en tous genres, dernières nouveautés. Envoi franco. Echantillons par retour du courrier. Catalogues de Blouses et Robes brodées. 73

Bons vins d'origine garantie

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs et amis que sur les conseils de Monsieur l'abbé *Clavel*, leur directeur, MM. les Propriétaires des beaux vignobles de St-Charles (Côtes-du-Rhône) se sont réunis sous le nom d'**Union catholique.** Ils ne vendent que le vin de leur récolte. Le rouge est livré à partir de 70 fr. la barrique de 220 litres et le blanc à partir de 80 fr. logé franco de port à toute gare de Suisse désignée par l'acheteur. Echantillons gratis. 569-240

Ecrire à M. le directeur de l'Union catholique, à Vergèze, Gard (France).

Dernière heure

Le guet-apens de l'Ouadaï

Paris, 18 février.

Hier jeudi, au cours de la discussion du budget de l'armée coloniale à la Chambre, le rapporteur, M. Messimy, a montré les inconvénients de la politique suivie dans le Sahara. On devrait, a-t-il dit, prendre possession de territoires fertiles et non de contrées arides.

Relativement à la destruction de la colonne Fiegenschuh dans l'Ouadaï, M. Messimy a déclaré qu'il était interdit au capitaine d'occuper cette région et qu'il a agi contre ses instructions. M. Messimy a exprimé sa désapprobation au sujet de cette expédition qui fut héroïque, mais dont le succès était douteux et qui visait un territoire aride. Il a montré l'exemple de l'Angleterre qui s'efforce de n'occuper que des contrées d'un rapport réel.

M. Etienne a justifié de semblables expéditions vers l'extrême sud par la nécessité d'assurer la sécurité de l'Algérie et il a demandé à la Chambre d'accorder son approbation aux défenseurs du Sénégal et de l'Algérie ; ils ont prouvé que pendant ces dernières années la France n'a rien perdu de sa valeur militaire. (*Vifs appl.*)

Le ministre des colonies a déclaré que MM. Etienne et Messimy étaient d'accord sur le principe qu'il ne faut pas faire des expéditions inutiles, mais qu'il ne faut pas non plus reculer. C'est à cette politique qu'il se conforme en demandant à la Chambre des crédits destinés à assurer la sécurité d'une région à l'intérieur de laquelle on ne pénétrera pas plus avant qu'Abecher.

La Chambre a adopté l'ordre du jour pur et simple.

L'incident tuniso-tripolitain

Constantinople, 18 février.

Sp. — Le gouvernement français a avisé la Porte de la nomination des délégués à la commission mixte pour la délimitation de la frontière tuniso-tripolitaine. Les délégués turcs partiront au milieu de mars pour Tunis.

La politique anglaise

Londres, 18 janvier.

Sp. — M. Asquith, premier ministre, a fait hier jeudi une visite au roi pour l'informer du résultat de ses conférences avec les membres du nouveau cabinet. Un conseil des ministres a eu lieu ensuite.

Des membres éminents du parti libéral sont d'avis que les négociations de M. Asquith avec M. Redmond, chef des nationalistes irlandais, ont échoué. Le chef du parti travailliste a déclaré que M. Asquith n'avait pas pu obtenir du roi les garanties attendues pour limiter le droit de vote des lords. Il a ajouté que le parti travailliste ne peut pas admettre que les négociations sur le budget précèdent celles sur le vote de la Chambre des lords. Si l'on doit en arriver à une séparation générale des partis, le mieux est que cela se produise le plus tôt possible.

Londres, 18 février.

Sp. — Les négociations entre les redmondistes et le gouvernement se sont poursuivies tout l'après-midi, hier jeudi. A l'issue de ces négociations, M. Redmond a déclaré qu'on n'est pas arrivé à un accord. Ce résultat a encore augmenté l'agitation causée par les déclarations du chef des travaillistes.

Tempête

Londres, 18 février.

Une violente tempête du sud ouest a fait rage hier jeudi sur toute l'Angleterre. De nombreux navires ont subi des dommages ; plusieurs maisons ont eu leur toiture emportée.

En Irlande, la locomotive et deux wagons d'un train ont été jetés hors des rails.

Londres, 18 février.

Au cours de la violente tempête d'hier jeudi qui a sévi sur toute la Grande-Bretagne, l'estrade du football-club de Manchester a été enlevée par l'ouragan et projetée dans une rue voisine.

L'agitation en Allemagne

Francfort, 18 février.

Hier jeudi, à l'issue des réunions tenues par les socialistes pour protester contre l'attitude de la police à l'égard des manifestants, dimanche passé, des bagarres se sont produites entre les agents et les participants à ces assemblées. Un des manifestants a été blessé dangereusement au poumon par un coup de feu, un autre et une femme, plus légèrement, par des coups de revolver ; en outre, plusieurs personnes ont reçu des coups de sabre. Un agent a été frappé d'un coup de couteau au poumon.

Pour la Bosnie-Herzégovine

Vienne, 16 février.

L'empereur a accepté le projet de constitution pour la Bosnie et l'Herzégovine, comprenant le statut du pays, le règlement électoral, le règlement de la Diète et le droit d'association et de réunion, ainsi que la loi sur les conseils de districts.

Le fabricant de diamants

Paris, 18 février.

L'affaire Lemoine a commencé hier, jeudi, devant la Cour d'appel. Lemoine a maintenu toutes ses déclarations précédentes.

Drame de ménage

Paris, 18 février.

Sur une dénonciation, la Sûreté a pénétré hier jeudi dans l'appartement d'un pharmacien. Après avoir enfoncé une double porte, elle a trouvé la femme du pharmacien accroupie dans un coin, les pieds et les mains liés. Le mari a été arrêté ; il aurait ainsi enfermé sa femme par jalousie.

Paris, 18 février.

Le pharmacien dont on a signalé l'arrestation est un nommé Parat, habitant la rue Vaugirard, qui séquestrait sa femme et l'avait enchaînée au pied de son lit, une chaîne passée au cou.

Dans une colonie pénitentiaire

Poitiers, 18 février.

Le tribunal a acquitté l'officier en retraite Lorenzo, directeur de la colonie pénitentiaire de Mettray, poursuivi pour détention illégale d'un enfant qui s'est suicidé de désespoir.

Dans le Somaliland

Londres, 18 février.

Selon une information de l'agence Reuter, 2500 cavaliers à la solde du Mullah ont attaqué la tribu des Nidjertins dans le Somaliland, détruit des villages entiers, tué de nombreuses personnes et enlevé 14,000 chameaux. Ils ont perdu 40 hommes et 90 chevaux.

Le naufrage du « Lima »

Londres, 18 février.

Une dépêche parvenue de Valparaiso au Lloyd de Liverpool dit que les 87 hommes de l'équipage et les passagers à bord du *Lima* ont été sauvés.

Explosion de poudrière

Oakland (Californie), 18 février.

La poudrière de San Lorenzo a été détruite par une explosion. Vingt employés manquent.

Les aviateurs

Washington, 18 février.

Le Tribunal fédéral a accordé aux frères Wright un arrêt interdisant à Paulhan de se servir d'appareils patentés du système Wright.

D. Plancherel, *gérant*.

L'opinion du docteur, au sujet de

NOTRE GARÇON JEAN

qui se développait avec difficulté, était que le rachitisme était à craindre. Après lui avoir donné l'Emulsion SCOTT, il se développa si rapidement, qu'à ce jour, à l'âge d'un an, c'est un petit garçon robuste et bien portant, et d'une force étonnante pour son âge.

C'est ce que nous écrit M. Jean DORNBIERER, à Thal, canton de St-Gall, le 6 mai 1909.

Par des cures similaires sans nombre, de développements tardifs, l'Emulsion SCOTT a mérité la réputation de

l'émulsion modèle

qui est la seule qualité nécessaire en cas de maladie, c'est-à-dire le pouvoir de rétablir complètement la force et la santé.

C'est pourquoi, lorsque vous demandez la SCOTT, n'en acceptez aucune autre, parce que toute autre que

l'Emulsion Scott

ne peut qu'être inférieure au modèle en pureté et force d'ingrédients, en digestibilité et puissance de guérison. C'est la guérison vraiment qu'il vous faut.

Prix 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens.

MM. SCOTT & BOWNE, Ltd., Chiasso (Tessin), envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

L'influenza en fuite

Depuis que je me sers des Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or à Bâle, dites « *Pastilles Gaba* », je souffre beaucoup moins de mes maux de gorge et de la poitrine ; je n'ai plus eu l'influenza dès lors. Mme L., à Reute-Hof.

Dans les pharmacies et drogueries, à 1 fr. la boîte.

Rue de Romont, 30

GROSCH & GREIFF

Rue de Romont, 30

A profiter de suite

A partir d'aujourd'hui :

nous avons changé tous nos étalages et exposé d'autres

OCCASIONS DE CONFECTIONS POUR DAMES & ENFANTS

de la Liquidation partielle

Costumes, Paletots, Manteaux, Blouses et Vêtements pour enfants

A profiter de suite

OCCASION

OCCASION

---

†

Monsieur et Madame Etienne Gauthier et leurs enfants, à Font; Monsieur et Madame Jules Gauthier et leurs enfants, à Fribourg; Mademoiselle Félicité Gauthier, à Belfaux; Monsieur et Madame Vincent Gauthier et leurs enfants, à Belfaux; Monsieur Daffion-Gauthier et ses enfants, à Cournillens; Madame veuve Sophie Bovet, à Estavayer-le-Lac; Monsieur Louis Thomet, à La Sonnaz; Monsieur le révérend Curé Gauthier, à Berlens; Monsieur et Madame Léon Gauthier et leurs enfants, à Neuchâtel; les familles Gauthier, à Romont et à Genève; Ridoux, à Fillistorf et Corminbœuf; Angéloz, à Corminbœuf; Cuennet, à Nierlet-les-Bois et Bulle, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis GAUTHIER

ancien fonctionnaire J.-S.
conseiller communal

leur cher père, frère, oncle, beau-frère et cousin, décédé à Belfaux, dans sa 69me année, après une courte mais pénible maladie, muni des sacrements.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

L'enterrement aura lieu le *19 février, à 9 h. du matin.*

R. I. P.

Madame veuve Caroline Berger; Monsieur et Madame Jules Berger et leur famille, à Fribourg; Mademoiselle Olga Meyer, à Brigthon; les familles Beck, à Dœtlingen; les familles Berger et Muller, à Fribourg; Bianco et Boru, à Orbe, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME

Veuve Marie-Anna MEYER

leur chère mère, grand'mère et tante, décédée à l'âge de 79 ans.

L'enterrement aura lieu samedi, 19 février, à 1 heure de l'après midi.

Domicile mortuaire : rue du Pont-Suspendu, 106.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

A vendre à Genève

un petit café-brasserie situé dans quartier ouvrier. Bonnes conditions seront réservées à preneur sérieux, qui devra posséder 4000 fr. minimum. Une brasserie de la place avancera la différence.

Ecrire sous chiffres M. S. 200 **Posterestante, Mont Blanc, Genève.** 826

Propriétaires !

On demande à acheter dans le quartier de Beauregard ou environs **terrain à bâtir,** éventuellement maison.

S'adresser sous H 716 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 829

Foin et regain

On offre à vendre à consommer sur place environ 8000 pieds de foin et regain, *première qualité.* 825 352

S'adresser au **fermier Stempfel, à Givisiez.**

ON DEMANDE

un **jeune homme** robuste comme

volontaire

pour petits travaux de jardin. Très bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille.

S'adresser à **Joseph Iten,** *jardinier,* **Unterægeri** (Zoug).

Bon et ancien café

DE LA VILLE

à vendre, à Genève, possédant une bonne clientèle, avec ou sans restauration, bonne vente de bière, appui financier assuré d'une brasserie. Le preneur devra cependant posseder au moins 10,000 fr. 827

Adresser offres **Case 2040-Stand, Genève.**

Grande Vente de Coupons

qui se sont amassés pendant ces derniers temps, seront vendus à des prix

exceptionnellement bon marché

Coupons

Toile blanche
Bazins
Damassés
Piqué molleton
Molleton pour blouses
Molleton pour chemises
Lainages
Dentelles
Rubans
Soie — Velours
Passementerie

Maison S. KNOPF, Fribourg

Emprunt Serbe 4 ½ % or 1909

de Fr. 150,000,000 capital nominal

(avec affectation spéciale sur les excédents de recettes de l'Administration autonome des Monopoles du Royaume de Serbie).

Intérêt annuel : 22 fr. 50, payble les 1er juin et 1er décembre.

Les demandes sont reçues dès à présent

au prix de **Fr. 452,50** *(argent français)*

par obligation de 500 francs (avec coupon intérimaire de Fr. 5,60 au 1er juin 1910 attaché)

à la Société Suisse de Banque et de Dépôts

Avenue du Théâtre **LAUSANNE** *Rue Charles Monnard, 1 & 3*

N.-B. — Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur arrivée, à concurrence du chiffre disponible. 790

Notice détaillée sur l'Emprunt à disposition

Ouvrages pour le Carême

Histoire de la Passion du Fils de Dieu fait Homme ou Chemin de la Croix médité, offerte aux gens du monde par un homme du monde	Fr. 5 —
L'Amour du Divin Crucifié, par P. Clémens	» 5 —
Quelques scènes de la Passion de N.-S. Jésus-Christ, par l'abbé Burgnière, chanoine de la cathédrale de Rodez	» 4 —
Sermons de Carême, par Mgr J. Gilly	» 4 —
La montée du Calvaire, par Louis Perroy	» 3 50
Histoire de la Passion de N.-S. Jésus-Christ, par le R. P. de La Palma	» 3 —
Méditations sur la Passion de Jésus Christ, par le P. Lennig	» 3 —
Le Crucifix, sainte dévotion, par l'abbé Chaffanjon	» 3 —
Lectures spirituelles pour la Passion de N.-S. Jésus-Christ, par Gœdert	» 2 50
Lectures spirituelles pour la préparation au Carême, par Gœdert	» 2 50
Jésus Rédempteur. — Pour chaque jour du Carême	» 2 —

En vente à la Librairie catholique, 130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles

FRIBOURG

Mises juridiques

Lundi 21 février, dès 2 h. de l'après-midi, à la salle du tribunal, Hôtel-de-Ville de Châtel-Saint-Denis, l'office des faillites de la Veveyse exposera en vente, par voies d'enchères publiques, les immeubles de la masse en faillite de Louis Berthoud, au Gotteau, répartis en 3 lots :

1. L'usine du Gotteau comprenant maison d'habitation, scierie, grange, écurie, remise, hangar, chantier, jardins, pré, d'une superficie totale d'environ 2 poses, le tout très avantageusement situé. Force hydraulique assurée.

2. Le domaine des Corailles *d'une contenance d'environ 7 poses* d'excellent terrain avec grange.

3. Le domaine de Nervaux d'une contenance d'environ 8 poses. Situation exceptionnelle à proximité de la ville et sol de première qualité. 777

Châtel-St-Denis, 12 fév. 1910.

Le préposé : **V. Genoud**

DOMAINE

A vendre, à une heure de Bulle, un domaine de 17 poses, avec pâturage, un peu de bois; entrée à volonté; on n'exige que 4000 fr. au comptant.

S'adresser par écrit, sous H 335 B, à Haasenstein et Vogler, Bulle. 562

A louer tout de suite à l'**ancien Hôtel Zæhringen**

un bel appartement

de six grandes chambres, cuisine et dépendances. Eau, électricité et gaz. 235

S'adresser au 1er étage.

Maladies des yeux

Le Dr Verrey, médecin oculiste, à Lausanne, **reçoit à Fribourg,** 87, rue de Lausanne, le 1er et le 3me samedis de chaque mois, de 8 à 11 ½ h. du matin.

UNE TÊTE CLAIR VOYANTE SE SERT DE

Levain en poudre / Sucre vanillin / Poudre à pouding

du Dr. Oetker

à 15 cts. Recettes universellement répandues gratuitement par les meilleurs magasins

Manuel frères Lausanne, gros Alb. Biurri & Co. Bâle, repr.

A LOUER

dans un joli village du centre de la Broye, **bonne boulangerie,** seule dans la localité avec magasin d'épicerie, assots et grand jardin.

Entrée le 15 mars ou 1er avril. Clientèle assurée. 666

S'adresser sous H 548 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

A REMETTRE

pour cause de départ, un excellent commerce de

MODES

d'ancienne renommée et en pleine prospérité

Atelier et salon dans la rue principale, à Fribourg.

Très peu de reprise

Adresser offres écrites, sous H 530 F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 645

La Crémerie des Alpes

est fermée le samedi à 9 h., pour service de propreté, par contre

l'Orchestre VISONI

JOUERA AU CAFÉ

samedi 19 février, à 8 heures du soir.

ENTRÉE LIBRE.

ÉPONGES

en gros et en détail

P. Zurkinden, Fribourg

Télé phone. Téléphone.

71, Place St-Nicolas, 71

Pendule antique

Louis XVI, à vendre.

S'adresser à **M. Brugger,** magasin de meubles, *rue Zæhringen.* H 707 F 818

On désire louer, à Bulle, pour la 2me quinzaine de juillet, un

appartement

de 6 à 7 pièces. 797

Adresser les offres écrites, en indiquant les prix, conditions générales, etc., sous H 657 F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

A REMETTRE

pour cause de santé, **un commerce** d'une certaine importance, bien installé et jouissant d'une bonne clientèle. Conditions favorables. Occasion exceptionnelle pour jeune commerçant actif et capable.

Adresser les offres, par écrit, sous H 714 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 825

Mises publiques libres

Lundi 21 février, à 2 h. de l'après-midi, au bureau No 9, Maison-de-Ville, à Fribourg, *on exposera en vente, la maison* No 213 rue de la Préfecture, *Café de tempérance* bien achalandé. Prendre connaissance des conditions auprès du notaire **Alph. Bourgknecht, à Fribourg.** 765

A remettre

à l'Avenue de Pérolles, **un appartement** de 6 à 7 pièces, avec tout le confort moderne. 436

S'adresser, pour tous renseignements, à **MM. Ryser et Thalmann,** 1er étage, **Banque Popul. Suisse.**

Mises de chédail ET BÉTAIL

Pour cause de départ, on exposera en vente, par voie de mises publiques, **lundi 21 février,** à 9 h. du matin, à l'auberge des Chasseurs, à Courtepin : 4 mères-vaches portantes ou fraîches vêlées, 4 génisses d'un an, 1 truie portante, 3 chevaux dont 1 jument de 10 ans portante, une de 8 ans et 1 de 6 ans; de plus, 2 faucheuses, 3 chars à pont à 1 et 2 chevaux, 1 mécanique à battre avec rouage, tout complet, 1 hache-paille, 1 caisse à purin, 1 herse, *colliers, etc., etc.* Quantité d'objets de campagne trop longs à détailler.

Long terme pour le paiement.

L'exposant : **A. Décotterd.**

A louer immédiatement ou pour une date à convenir, à Marly-le-Grand,

une jolie maison

meublée, avec jardin.

S'adresser à **L. Hertling,** *architecte,* à **Fribourg.** 109

PENSION pour jeunes filles

Enseignement à fond de la langue allemande, ainsi que d'une langue étrangère. Ecole ménagère. Prix modérés.

Berger-Schaad,
inst. secondaire,
Mariastein, b/Basel

Architecture et Régie d'immeubles E. DEVOLZ

A louer tout de suite :

1° Le **Chalet de Bethléem,** propriété de M. G von der Weid, *comprenant 9* chambres et dépendances, eau, gaz, électricité, à proximité immédiate de la ville, avec petit parc et jardin;

2° **Joli logement** de 5 chambres et dépendances, eau, gaz et électricité;

3° **Une belle chambre** avec cuisine pouvant servir de bureau. Meublée ou non.